

**PROCÈS-VERBAL
BUREAU COMMUNAUTAIRE
SYNTHESE SOMMAIRE**

REUNION DU 24 MAI 2023

Etaient présents :

M. Gérard TRÉMÈGE, M. Patrick VIGNES, M. Thierry LAVIT, M. Yannick BOUBEE, M. Fabrice SAYOUS, M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, M. Jean-Michel SEGNERE, M. Gérard CLAVE, M. Marc BEGORRE, Mme Valérie LANNE, M. André LABORDE, M. Jean-Claude PIRON, M. Emmanuel ALONSO, Mme Christiane ARAGNOU, M. Philippe BAUBAY, M. Jean-Marc BOYA, M. Jean BURON, Mme Marie-Henriette CABANNE, M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Louis CASTERAN, M. Jean-Louis CAZAUBON, M. Pascal CLAVERIE, M. Jean-Louis CRAMPE, M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Luc DOBIGNARD, M. Jacques GARROT, M. Romain GIRAL, Mme Yvette LACAZE, M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Roger LESCOUTE, M. Alain LUQUET, Mme Chantal PAULIEN, M. François RODRIGUEZ, M. Guillaume ROSSIC, Mme Nicole SARRAMEA, Mme Martine SIMON, Mme Maryse VERDOUX, M. Christian ZYTYNSKI

Etaient excusés :

Mme Evelyne RICART, M. Jean-Christian PEDEBOY, M. Philippe ERNANDEZ, M. Paul SADER, M. Guy VERGES
M. Jérôme CRAMPE, M. Denis FEGNE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL, Mme Andrée DOUBRERE, M. Jean-Paul GERBET, M. Ange MUR, Mme Cécile PREVOST

Etaient absents :

M. Francis BORDENAVE, M. Christian LABORDE, M. David LARRAZABAL, Mme Isabelle LOUBRADOU, Mme Lola TOULOUZE

*

**

DELIBERATION N° 1

EXONERATION DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DE LA SALLE CHRISTIAN PAUL

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Gérard TRÉMÈGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2

CESSIONS DE POSTES INFORMATIQUES

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Gérard TRÉMÈGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 3

DISPOSITIF LOURDES PYRENEES CITY CARD : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT DU COMPLEXE AQUATIQUE DE LOURDES

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Gérard TRÉMÈGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 4

AUAT : SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2023

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 5

GARANTIE D'EMPRUNT SEMI-TARBES : TRAVAUX DE REHABILITATION DE LOGEMENTS VACANTS

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à la majorité avec 44 voix pour et 1 ne participant pas au vote (M. Gérard TRÉMÈGE).

DELIBERATION N° 6

GARANTIE D'EMPRUNT : REAMENAGEMENT DE LA DETTE POUR LA SEMI-TARBES

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à la majorité avec 44 voix pour et 1 ne participant pas au vote (M. Gérard TRÉMÈGE).

DELIBERATION N° 7

SERVICES DE GEOMETRE-EXPERT - AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 8

MISSION DE SUIVI-ANIMATION POUR L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT TARBES-LOURDES-PYRENEES-AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 9

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 10

MISE EN PLACE D'UNE ASTREINTE DE CADRES AU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 12

MODIFICATIONS DE CERTAINES MODALITES DU TEMPS DE TRAVAIL

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 13

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION POUR LE COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DE TARBES ET DU COMITE D'ENTRAIDE DE LOURDES

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 14

DEPLOIEMENT D'UN RESEAU D'INFRASTRUCTURES DE CHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES- AVENANT N°4 A LA CONVENTION SDE65-CA TLP ET SDE65- FIL VERT

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Jean-Claude PIRON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 15

FIXATION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2023/2024 DU RESEAU D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES MUSIQUE ET DANSE, CONSERVATOIRE HENRI DUPARC ET ÉCOLES DE MUSIQUE COMMUNAUTAIRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Philippe BAUBAY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 16

APPEL A PROJETS ITINERANCE CULTURELLE 2023 - VERSEMENT SUBVENTION

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Philippe BAUBAY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 17

CONSERVATOIRE HENRI DUPARC - FONCTIONNEMENT 2023 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Philippe BAUBAY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 18

CESSION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Philippe BAUBAY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 19

ACCEPTATION D'UN DON D'UN INSTRUMENT DE MUSIQUE

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Philippe BAUBAY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 20

MISE A DISPOSITION / ECHANGE DE BASSON AVEC L'OPPB - EL CAMINO

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Philippe BAUBAY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 21

**MISSION LOCALE DES HAUTES-PYRENEES : OCTROI D'UNE SUBVENTION
AU TITRE DE L'ANNEE 2023**

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 22

APPROBATION DES COMMODATS SUR LE PARC DE L'ADOUR

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 23

APPROBATION DE RENOUELEMENT DE BAUX

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 24

ENTREPREN@COMMERCE : AIDES A L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER POUR LES COMMERCES DE PROXIMITE SITUES DANS LES CENTRES VILLES DES COMMUNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 25

ENTREPREN@IMMOBILIER : OCTROI D'UNE SUBVENTION A AGTP (ALVES GENERATION TRAVAUX PUBLICS) A TARBES

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 26

ENTREPREN@IMMOBILIER : OCTROI D'UNE SUBVENTION A CERAFAST A BAZET

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 27

**ENTREPREN@IMMOBILIER : OCTROI D'UNE SUBVENTION A LA SCI AMAX
LEASE POUR LE PROJET D'INVESTISSEMENT DE LA SOCIETE GOUTTIERES
PLIAGES SERVICES (GPS)**

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 28

**ENTREPREN@ IMMOBILIER : OCTROI D'UNE SUBVENTION A LA MAISON DU
PORC NOIR PIERRE SAJOUS A LOURDES**

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Pascal CLAVERIE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 29

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020 - VOLET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE, INNOVATION - ARTICLE 10.2 (DEVELOPPER LES SITES UNIVERSITAIRES DE PROXIMITE) : AVENANT N°2 A LA CONVENTION FINANCIERE POUR LE FINANCEMENT DU BATIMENT POUR LE DEPARTEMENT GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION DURABLE DE L'IUT DE TARBES

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Gilles CRASPAY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 30

GARANTIE D'EMPRUNT : REAMENAGEMENT DE LA DETTE POUR PROMOLOGIS

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Gérard TRÉMÈGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 31

OPAH TLP - SUIVI-ANIMATION 2023 : DEMANDES DE SUBVENTIONS

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Gérard TRÉMÈGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 32

OPAH-RU DE LOURDES - SUIVI-ANIMATION 2023 : DEMANDES DE SUBVENTIONS

M. Jérôme CRAMPE donne pouvoir à M. Fabrice SAYOUS, M. Denis FEGNE donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Erick BARROUQUERE-THEIL donne pouvoir à M. Jean BURON, Mme Andrée DOUBRERE donne pouvoir à M. Gilles CRASPAY, M. Jean-Paul GERBET donne pouvoir à M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Ange MUR donne pouvoir à Mme Yvette LACAZE, Mme Cécile PREVOST donne pouvoir à M. Thierry LAVIT

Sur le rapport de M. Gérard TRÉMÈGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

La séance est levée à 19h30

Le Président


Gérard TRÉMÈGE

Le Secrétaire de séance


Guillaume ROSSIC